

LA MAITRISE DES FINANCES PUBLIQUES

Pour la commune, comme pour les autres collectivités territoriales, les finances reposent essentiellement sur les contributions fiscales des habitants, avec un impact direct sur le pouvoir d'achat.

BAISSE DES DOTATIONS

Depuis 2014, les collectivités territoriales ont vu leur financement public diminuer. Pour Léognan, cette baisse s'élève à 379 905 € (chiffres INSEE). La taxe d'habitation, appelée à disparaître sera compensée par l'état.

	2014	2015	2016	2017	2018
Dotation DDF	1 720 920	1 655 028	1 548 989	1 449 403	1 420 054
Evolution		183 301	117 699	99 576	29 399

L'ÉPARGNE

Après un audit précis des comptes de la commune, nous nous engageons à mieux utiliser l'argent de l'épargne (issu de nos impôts) afin de ne pas continuer à faire grossir la « cagnotte ».

Ce sont 2 années de paiement d'impôts par les léognanais qui dorment et ne servent pas à traiter les dossiers prioritaires !



3,5 MILLION SEUROS

LA DETTE

C'est le seul indicateur national (ratio) exprimant la dette par habitant à Léognan, à comparer à la moyenne des communes de taille identique (strate) = 893 € /habitant en 2017.

Léognan se place donc loin derrière les autres villes pour les investissements et dépenses de fonctionnement pour répondre aux besoins de ses habitants.

760€/Habitant

NOS IMPÔTS

Rappelons que l'Etat a déjà « confisqué » des épargnes similaires à plusieurs collectivités et les a aussi privées de certaines aides (subventions) au prétexte qu'elles n'avaient pas besoin d'être aidées puisqu'elles n'utilisaient pas la trésorerie à leur disposition, n'investissaient pas, mais au contraire épargnaient...

LES INVESTISSEMENTS

L'ambition d'une commune doit se mesurer aux projets qu'elle porte. Ces investissements tout en restant réalistes, se doivent d'être suffisamment ambitieux pour sortir Léognan de sa léthargie.

Notre équipe comporte plusieurs personnes exerçant dans les finances et la gestion publiques depuis de nombreuses années, ce qui lui permettra d'être pleinement et rapidement opérationnelle pour travailler avec les services et les aider à solliciter les différentes subventions des différentes organisations (Fédérations sportives nationales), structures de l'Etat (Département, Région) et l'Europe.

UNE GESTION SAINNE

Des emprunts déraisonnables :

Peu d'emprunts réalisés, oui, mais à des taux bien au-dessus de ce que les autres communes ont réussi à obtenir.

Avec une épargne aussi élevée, pourquoi avoir emprunté autant et sur des durées aussi longues de 20 et 25 ans ?

C'est reporter le remboursement de la dette à la génération future...

Montant	Date	Durée	Taux	Taux moyen
300 000,00 €	20/09/2015	20	1,43%	1,18%
350 000,00 €	24/03/2017	20	1,72%	1,15%
1 800 000,00 €	04/09/2018	25	1,88%	1,15%

Source : compte administratif de Léognan 2018

LA MUTUALISATION DES SERVICES

De nombreux services ont été mutualisés avec la CCM sans que le report des charges ne soit visible ni sur les comptes de la commune, ni sur l'imposition locale.

La baisse des dépenses de fonctionnement pour la commune, aurait dû permettre d'adapter le taux d'imposition locale et le revoir à la baisse, hors le taux de la taxe d'habitation n'a pas bougé depuis 2012 (19,76%), ce qui place Léognan dans les 30 premières communes sur les 548 de Gironde dans le classement des taux d'imposition les plus élevés.

Pour les futurs emprunts, nous nous engageons à toujours rechercher les meilleurs taux en nous appuyant sur la mutualisation avec la Communauté de Communes de Montesquieu pour avoir plus de poids, faire une consultation globale auprès des banques, cela nous permettra aussi de bénéficier d'un éventail d'offres plus large... unis nous aurons de meilleurs taux.